

Niveau :	MASTER					année
Domaine :	Sciences Humaines					M2 60 ECTS
Mention :	Psychologie					
Parcours :	Management et Formation de Professionnels de santé (MFPS) Formation continue					
Volume horaire étudiant :	198h	156 h				354h
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage ou projet	total
Formation dispensée en :	<input checked="" type="checkbox"/> français		<input type="checkbox"/> anglais			

Contacts :

Responsables de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
L. Auzoult Laurent.Auzoult@u-bourgogne.fr & E. Salès-Wuillemin Edith.Sales-Wuillemin@u-bourgogne.fr Co-responsable UFR Sciences de santé Christine Binquet Christine.Binquet@u-bourgogne.fr & Catherine Lejeune Catherine.Lejeune@u-bourgogne.fr Co- responsables IFCS: JY Desbois jean-yves.desbois@chu-dijon.fr & S Lourdin sylvie.lourdin@chu-dijon.fr	Secrétariat Pédagogique : Institut de Formation des Cadres de Santé CHU DIJON 10 bis boulevard Maréchal de Lattre de Tassigny BP 77908 21079 DIJON Cedex 03 80 29 33 67 IFCS@chu-dijon.fr Secrétariat administratif : SEFCA Université de Bourgogne Service Commun de Formations Continue et par Alternance - SEFCA Université de Bourgogne Maison de l'Université - Esplanade Erasme - BP 27877 - 21078 DIJON Cedex Tel : 03 80 39 36 67 formation.continue-shs@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Sciences Humaines

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Objectifs pédagogiques et scientifiques

Le M2 MFPS s'adresse aux professionnels de santé infirmiers, de rééducation et médicotechniques diplômés d'État. Il se prépare en formation continue ce qui permet une intégration des savoirs théoriques, de la pratique et ouvre à la mise en œuvre d'une démarche de projet dans un cadre méthodologique spécifique.

Il a pour objectifs de former les professionnels du soin à l'acquisition, l'appropriation et la maîtrise de savoirs théoriques et méthodologiques, et de développer des compétences managériales, pédagogiques et méthodologiques de niveau académique.

A- **Fondamentales**, à propos :

- Du fonctionnement des organisations de travail : ce qui nécessite des connaissances en psychologie sociale du travail et des organisations, en sociologie du travail, en management des organisations ;
- Du fonctionnement des individus au sein des organisations : ce qui nécessite des connaissances en psychologie sociale et en psychologie cognitive ;
- Des interactions entre individus au sein des organisations : ce qui nécessite des connaissances sur le management et la communication dans les groupes, les équipes et les organisations de travail ;
- Du positionnement des professionnels au sein d'un contexte général de santé en France.

B- **Transversales** permettant la compréhension et la mise en œuvre à propos de :

- L'initiation à la démarche de recherche appliquée (méthodes et outils de recueil et d'analyse) ;
- L'accompagnement d'une démarche de projet ;
- L'articulation entre les savoirs théoriques, méthodologiques et des savoirs professionnels

C- **De spécialité**, à propos :

- De la construction des savoirs et l'organisation des connaissances, en particulier en psychologie cognitive, en ingénierie de la formation et en sciences de l'éducation, avec pour perspective la création d'un cadre favorisant le bien-être et la qualité de vie des apprenants ;
- Du management des équipes et des collectifs de travail, en particulier en psychologie du travail, avec pour perspective la création d'un cadre favorisant le bien-être et de la qualité de vie au travail.
- De la construction de savoirs et l'organisation de connaissances, dans le champ de la santé publique, avec pour perspective, l'inscription de l'action et de la réflexion dans un cadre plus général impliquant des données issues de la recherche mais également des programmes à visée applicative.

Le M2 MFPS développe les compétences d'analyse des étudiants pour appréhender la diversité des situations rencontrées lors du management d'équipes au sein des établissements de santé ou de la formation d'étudiants paramédicaux au sein des instituts de formation.

Objectifs professionnels

Le M2 MFPS s'adresse aux professionnels de santé issus des filières infirmiers, manipulateurs en électroradiologie, masseurs kinésithérapeutes, techniciens de laboratoire médical et préparateurs en pharmacie hospitalière, qui ont choisi de s'orienter vers les métiers du management en établissement de santé ou de la formation de professionnels de santé.

Il prépare les étudiants à des fonctions de cadre de santé en établissement de santé et de formateur de professionnels de santé paramédicaux.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

L'année M2 MFPS débouche sur une insertion professionnelle au sein des établissements de santé ou des établissements de formation de professionnels de santé.

Les diplômés du M2 MFPS pourront intégrer les métiers de cadres de santé diplômés d'État, ils pourront assurer le management des équipes paramédicales au sein d'un service de soins, de rééducation ou médicotechnique, dans un établissement de santé. Ils peuvent également devenir formateurs dans un institut de formation paramédical. Parfois, ils peuvent être amenés à assurer des missions transversales au sein des établissements de santé.

Codes fiches ROME :

J1502 - Coordination de services médicaux ou paramédicaux : Organise l'activité et coordonne les moyens humains et matériels d'un ou plusieurs services médicaux/paramédicaux selon les orientations de l'établissement et les impératifs de soins des patients – Métiers cibles : Cadre de santé Sage-femme ; Coordinatrice générale / Coordinatrice générale des soins ; Cadre de santé d'unité de soins ; Surveillant / Surveillante chef de service paramédical ; Cadre de santé infirmier / infirmière ...

K2111 – Formation professionnelle : Réalise, dans le cadre de la formation continue, les apprentissages des savoirs et des savoir-faire de publics adultes ou jeunes afin de favoriser leur insertion professionnelle ou leur adaptation aux évolutions techniques et professionnelles. Peut réaliser l'analyse des besoins de formation d'une structure et concevoir des produits pédagogiques. Peut négocier la sous-traitance d'actions de formation. Peut coordonner une équipe – Métiers cibles : Formateur / Formatrice ; Formateur / Formatrice de formation paramédicale ; Concepteur formateur / Conceptrice formatrice...

■ Compétences acquises à l'issue de la formation :

Compétences professionnelles : le Master 2 MFPS permet d'acquérir des compétences en :

- management des individus et des groupes ;
- management des relations humaines ;
- management des ressources humaines, matérielles et financières ;
- analyse des conditions de travail et des postes de travail ;
- conception de dispositifs de formation et développement de la professionnalité ;
- appui et support dans la mise en œuvre de l'initiation à la démarche de recherche clinique mais également en psychologie du travail ou en ingénierie de la formation.

Modalités d'accès à l'année de formation :**■ Sur sélection :**

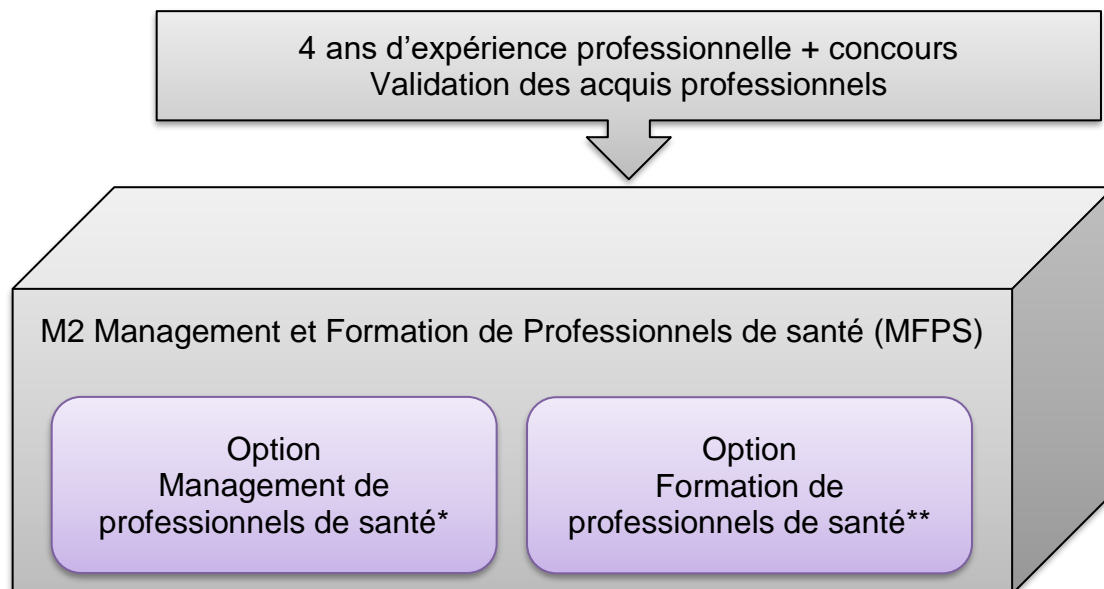
Ce M2 est réservé exclusivement aux professionnels de santé infirmiers, de rééducation et médicotechniques diplômés d'État qui ont au minimum 4 ans d'expérience professionnelle. Du fait du couplage du M2 avec le Diplôme de Cadre de Santé (DCS), l'entrée en M2 se fait sur concours et s'inscrit dans les modalités de sélection et d'admission définies par l'Arrêté du 18 Août 1995 relatif au Diplôme de Cadre de Santé (Cf. Article 6 à Article 9 Bis).

Les conditions d'accès et modalités du concours annuel d'entrée en formation sanctionnée par le DCS organisé par l'Institut de Formation des Cadres de Santé (IFCS) sont détaillées sur le site internet de l'IFCS: <https://www.chu-dijon.fr/ecole/i-f-c-s>

L'inscription en M2 MFPS est conditionnée par l'admission au concours d'entrée à l'IFCS et repose sur une Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet d'intégrer une formation de l'enseignement supérieur, sans avoir le diplôme requis (accès direct à la 2ème année du Master sans avoir obtenu de M1). La VAP est examinée par une commission pédagogique qui propose au président de l'établissement la dispense à accorder. La commission est nommée chaque année. Le coût de la démarche de validation est intégré dans le coût de la formation (procédure de VAP à l'université de Bourgogne : <https://sefca.u-bourgogne.fr/valider-ses-acquis/vap.html>)

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général des parcours possibles



TRONC COMMUN	
Quatre UE par semestre + une cinquième UE transversale à la mention Psychologie	
PARCOURS	
Option 1 MANAGEMENT DE PROFESSIONNELS DE SANTE	Option 2 FORMATION DE PROFESSIONNELS DE SANTE

* Fonction de cadre de santé

** Fonction de formateur en institut de formation de professionnels de santé

■ Tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis

SEMESTRE 3

CC : contrôle continu - CT : contrôle terminal

UE 1	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Initiation à la fonction de cadre	Sciences humaines et santé	22	12			6	CT individuel Oral ou écrit	CT individuel Oral ou écrit	1		1
TOTAL UE		22	12		34	6			1		1

UE 2	Discipline	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Initiation à la fonction de cadre	Communication institutionnelle appliquée à la santé	22	10			6	CT individuel Oral ou écrit	CT individuel Oral ou écrit	1		1
TOTAL UE		22	10		32	6			1		1

UE 3	Disciplines	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fonction de formation	Professionnalisation en formation	14	22			6	CT individuel Oral ou écrit	CT individuel Oral ou écrit	1		1
TOTAL UE		14	22		36	6			1		1

UE 4	Disciplines	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fonction de formation	Ingénierie et qualité de vie en formation,	18	18			6	CT individuel Oral ou écrit	CT individuel Oral ou écrit	1		1
TOTAL UE		18	18		36	6			1		1

UE 5	Disciplines	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
OPTION TRANSVERSALE <i>Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels en lien avec le projet professionnel de l'étudiant</i>	3 UE à choisir dans les parcours de la mention Psychologie : (voir annexe)						CT individuel Oral ou écrit	CT individuel Oral ou écrit	1		1
TOTAL UE		30			30	6			1		1

	CM	TD	TP	Total	ECTS	
TOTAL S3	106	62	0	168	30	

SEMESTRE 4

UE 6	Disciplines	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fonction d'encadrement	Prospective emplois	14	20			6	CT individuel Oral ou écrit	CT individuel Oral ou écrit	1		1
TOTAL UE		14	20		34	6			1		1

UE 7	Disciplines	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Fonction d'encadrement	Management durable, démarche qualité, gestion des risques et qualité de vie au travail	18	18			6	CT individuel Oral ou écrit	CT individuel Oral ou écrit	1		1
TOTAL UE		18	18		36	6			1		4

UE 8	Disciplines	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Santé publique	Les différents champs de la santé publique	18	16			6	CT collectif Oral ou écrit	CT collectif Oral ou écrit	1		1
TOTAL UE		18	16		34	6			1		1

UE 9	Disciplines	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
Initiation à la recherche en sciences humaines	Initiation à la recherche en sciences humaines	12	40			8	Mémoire écrit Soutenance orale de l'écrit	Mémoire écrit Soutenance orale de l'écrit	1		1
TOTAL UE		12	40		52	8			1		1

UE 10	Disciplines	CM	TD	TP	Total	ECTS	Type éval ⁽¹⁾ Session 1	Type éval ⁽¹⁾ Session 2	coeff CT	coeff CC	total coef
OPTION TRANSVERSALE <i>Approfondissement des fonctions d'encadrement et de formation professionnels en lien avec le projet professionnel de l'étudiant</i>	3 UE à choisir dans les parcours de la mention Psychologie : (voir annexe)						CT individuel Mémoire écrit Soutenance orale du projet managérial	CT individuel Mémoire écrit Soutenance orale du projet managérial	1		1
TOTAL UE		30			30	4			1		1

TOTAL S4	92	94			186	30					
-----------------	-----------	-----------	--	--	------------	-----------	--	--	--	--	--

TOTAL S3 + S4	168	186			354	60					
----------------------	------------	------------	--	--	------------	-----------	--	--	--	--	--

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université

http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf

● **Sessions d'examen**

Deux sessions d'examens sont organisées : la première session se déroule entre le mois de novembre et le mois de janvier pour les Unités d'enseignement (UE) du semestre 1, entre le mois de février et le mois de juin pour les UE du second semestre. Les deux semestres se compensent. Les épreuves peuvent être écrites ou orales et les modalités peuvent être différentes entre la première et la seconde session.

Un étudiant qui n'a pas eu la moyenne à l'ensemble de son année repasse les UE pour lesquelles la note est inférieure à 10/20.

Il est à noter qu'à côté du Master MFPS, l'IFCS doit répondre aux exigences évaluatives du Diplôme des Cadres de Santé (DCS) selon le décret du 18 août 1995.

● **Règles de validation et de capitalisation :**

Principes généraux :

COMPENSATION : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

CAPITALISATION : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européen, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

ABSENCE AUX EXAMENS :

Les absences lors des examens ont les conséquences suivantes :

- Absence justifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance

L'équipe pédagogique s'efforcera de proposer une solution de rattrapage ou de compensation en cas d'absence justifiée à une évaluation de contrôle continu.

- Absence justifiée lors d'un contrôle terminal (CT) : Défaillance (passage en session 2)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle continu (CC) : Défaillance (impossibilité de valider l'année de formation)
- Absence injustifiée lors d'un contrôle terminal (CT) : Défaillance (passage en session 2).

En cas de renonciation dûment reçue, seule la nouvelle note sera conservée (écrasement). Il ne sera pas possible de retenir la meilleure des deux notes. En cas d'absence, justifiée ou

injustifiée, seule la conséquence de cette absence sera conservée, il ne sera pas fait appel à la note obtenue précédemment.

Annexes

UE 5 (transversale S3)

Intitulés	HEURES	Correspondance
Rapport aux règles d'hygiène & communication ouverte	10h CM	(Correspondance Master PSTO / UE1 - Relations Humaines dans les organisations de travail : conseil & appui aux fonctions RH)
Collectif de travail : institution/clinique	10h CM	(Correspondance Master PCPMP - Psychopathologie des situations de crises et changement. Corps et traumatismes)
Rôle du psy : inter professionnalité/Clinique	10h CM	(Correspondance Master PCPMP - Psychopathologie des situations de crises et changement. Corps et traumatismes)

UE 10 (transversale S4)

Intitulés	HEURES	Correspondance
Stratégie managériale et communication en entreprise (relations de services/communication cadre/équipe/patient)	15h CM	(Correspondance Master PSTO / UE3 - Stratégie managériale et communication en entreprise)
Culture d'entreprise, RS professionnelles et évaluation	10h CM	(Correspondance Master PSTO / U.E 2 Culture d'entreprise, représentations sociales & professionnelles, évaluation)
Rapport au pouvoir/organisation/autonomie dans les organisations	5h CM	(Correspondance Master PSTO / UE3 - Stratégie managériale et communication en entreprise)